



Droits de l'Homme, police et insécurité au Venezuela

Interview de Pablo Fernández, Secrétaire exécutif du Conseil Général de la Police

Par [Romain Migus](#) et [Pablo Fernández](#)

Mondialisation.ca, 05 octobre 2019

[Venezuela em Vivo](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: ["Putsch" au Venezuela](#)

J'ai encore en mémoire les yeux de cette personne à qui j'annonçais que je partais au Venezuela. On pouvait deviner, dans la triste stupéfaction de ses iris, qu'elle préparait déjà les premiers mots de mon oraison funèbre. Sans pouvoir donner une consistance matérielle à ces délires imaginaires, elle avait associé le pays de ma destination à une vision post-apocalyptique où l'absence de loi est reine. Une sorte de Mad Max caribéen, d'où j'aurais certainement de la peine à revenir, n'étant pas Mel Gibson.

Durant des années, le système médiatique a dénoncé sans relâche l'insécurité au Venezuela. Dès lors que le gouvernement s'est attelé -tardivement- à apporter un ensemble de solutions, les accusations se sont soudainement transformés en « violations des droits de l'Homme ».

La campagne médiatique actuelle, qui ne se base que sur les dires d'ONGs financées par les Etats-Unis, a un but précis: désarmer l'Etat vénézuélien. En premier lieu, il s'agit de désarmer économiquement, c'est le rôle du blocus criminel qui étouffe le pays. Ensuite, désarmer l'Etat-nation, au sens de morceler le territoire vénézuélien, afin de faire passer [les zones stratégiques sous contrôle paramilitaire](#) ou sous celui des structures criminelles. Or, cet objectif ne peut se réaliser que si l'Etat vénézuélien ne dispose plus de capacité de défense de son territoire. C'est le sens de cette campagne contre la police. Il faut désormais désarmer l'Etat, c'est à dire réduire à néant la possibilité d'affronter le crime organisé, et le paramilitarisme colombien. Afin de saisir le rôle de la pègre dans la guerre actuelle contre l'Etat vénézuélien, nous renvoyons à notre série d'articles « [Comprendre la guerre qui vient](#) ».

Curieusement, aucun média ni aucune ONG ne cherche à comprendre l'évolution de la violence et de la délinquance au Venezuela. Dès l'année 2006, l'Etat vénézuélien a refondé son modèle policier en adéquation avec la Constitution et la vision progressiste de la Révolution bolivarienne. Cette aventure, Pablo Fernandez l'a vécu dès le début. Activiste historique des droits de l'Homme au Venezuela, Pablo a été associé dès le début à la construction de toutes les nouvelles structures de la police vénézuélienne. Il a participé aux travaux de la Commission Nationale de la Réforme de la Police, a été co-fondateur de l'Université Expérimentale de la Sécurité, et s'est chargé de la Commission Nationale de Contrôle des armes et de Désarmement. Il est aujourd'hui Secrétaire exécutif du Conseil

Général de la Police, l'organe de planification et de suivi des politiques publiques en matière de sécurité.

Pablo Fernández nous reçoit dans son bureau situé dans les étages du ministère de l'intérieur. Derrière lui, une bibliothèque abrite une grande partie des publications qui constituent désormais la force institutionnelle de la nouvelle police vénézuélienne : des dizaines de manuels colorés, des guides, des codes, des procédures, des protocoles d'action, des lois. La mémoire de ce que l'Etat a produit pour faire table rase d'un vieux modèle policier inopérant et construire celui du futur ; en total respect des droits de l'Homme, quoi qu'en disent les médias.

Sur un étage d'un meuble en formica, trônent des bustes de Simon Bolivar et de Hugo Chávez au milieu de casquettes de tous les corps de police du Venezuela. Devant lui, sur un bureau extrêmement ordonné, sont posés d'autres textes de lois à côté de la Constitution de la République Bolivarienne du Venezuela, qui, bien sûr, ne pouvait manquer à l'appel. Pablo éteint son portable, sort un stylo de sa chemise en jean et le range dans un tiroir. Il relève la tête, son regard transperce ses lunettes pour me regarder fixement. «Pour comprendre notre modèle de police actuel, il faut remonter à l'époque de Bolivar», me lance-t-il. J'essaie de ne rien laisser transparaître mais je comprends tout de suite que l'interview -ainsi que sa transcription, puis sa traduction- risque d'être longue. A ce moment précis, je ne sais pas encore que je ne pourrais pas couper de passages ultérieurement tant notre échange sera captivant.

Comme lorsque [nous avons interviewé le directeur de l'agence antidrogues du Venezuela](#), un autre marronnier des attaques contre la Révolution bolivarienne, les médias internationaux qui accusent le Venezuela d'être un Etat voyou ne se bousculent pas au portillon de la déontologie journaliste. Seuls deux sont venus recueillir le son de cloche du Conseil Général de la Police : la chaîne iranienne HispanTV et la chaîne latino-américaine Telesur. Un exemple parmi d'autres de la définition de l'honnêteté dans les médias dominants, qui aujourd'hui accusent le gouvernement vénézuélien de massacrer sa propre population.

Romain Migus

Extrait vidéo de notre entretien avec Pablo Fernández

Romain Migus : Qu'est-ce que le Conseil Général de Police ?

Pablo Fernández : Le Conseil Général de Police est l'instance stratégique d'articulation participative pour la définition de politiques en matière de sécurité. Il est présidé par le ministre des Relations Intérieures, de la Justice et de la Paix. Il est composé d'un représentant des gouverneurs, des maires, du parquet, et du bureau du défenseur des droits. Le thème des droits de l'Homme est permanent dans cette instance stratégique qui définit les politiques de la police. En plus de ces délégués, le ministre peut incorporer d'autres personnes au Conseil. Actuellement, nous avons aussi des représentants de la Cour Suprême, des juristes, des avocats, le doyen de l'Université Expérimentale de la Sécurité, tous les vice-ministres qui sont liés au thème du maintien de l'ordre, le directeur de la Police Nationale Bolivarienne et celui du Corps d'Investigations Scientifiques, Pénales, et Criminalistiques [*CICPC par ses sigles en espagnol, l'équivalent français de la Direction Nationale de la Police Judiciaire*, NDT]. Sont aussi intégrés au Conseil Général de Police, une

représentation des policiers. Le Conseil a un Secrétaire Exécutif, qui donne les orientations stratégiques et dont l'équipe assure le suivi des politiques décidé au sein du Conseil. Ce secrétaire exécutif, en ce moment, c'est moi : Pablo Fernández.

Romain Migus : Mais qui est donc Pablo Fernández? Quelle a été ta trajectoire professionnelle?

Pablo Fernández : C'est une question très importante. Elle permet de savoir qui parle et de quel point de vue. Je suis argentin de naissance, j'ai grandi sous la dictature. Je suis arrivé pour la première fois au Venezuela, dans le cadre de mes études, en 1989, à quelques jours du *Caracazo* (1). Ça a été mon « baptême » en ce qui concerne la connaissance de la réalité vénézuélienne. Je suis revenu en Argentine pour finir mes études. Au bout de quelques années, j'ai fini par retourner au Venezuela en 1994, où j'ai finalement obtenu la nationalité. J'ai travaillé comme professeur et j'ai milité durant 20 ans au sein d'une organisation de défense des droits de l'Homme : la Red de Apoyo por la Justicia y la Paz.

En 1998, durant la campagne électorale pour les élections présidentielles, les organisations vénézuéliennes des droits de l'Homme ont demandé aux candidats de les recevoir afin de leur soumettre des propositions dans ce domaine. Des quatre candidats, le seul qui nous a reçu a été Hugo Chávez. Nous nous sommes réuni avec lui et il s'est compromis à maintenir cette relation. Plusieurs mois plus tard, lorsque Chávez gagnera les élections, il convoquera une Assemblée Nationale Constituante. 95% des recommandations que nous avons faites lors de nos réunions ont été inscrites dans la nouvelle Constitution. Le *Comandante* Chávez avait tenu parole.

Chávez commence à transformer les institutions du pays à partir de la Constitution de 1999, et donc il a touché le domaine de la sécurité. En 2006, le *Comandante* installe une Commission Nationale pour la Réforme de la Police (Conarepol) et il a invité à participer les activistes de défense des droits de l'Homme qui avons accompagné les victimes de l'ancien modèle policier. Evidemment, nous avons accepté. Cette commission avait trois grandes dimensions qui ont marqué la construction de toute la politique publique en matière de sécurité citoyenne après 2006. En premier lieu, nous avons élaboré les politiques publiques en écoutant les gens. La Conarepol a lancé une grande consultation nationale sur le modèle policier que nous avons jusqu'à présent, et sur le modèle que nous voulions. Nous avons écouté tous les secteurs de la société, sans exceptions. Et nous avons récolté beaucoup de propositions. Deuxièmement, nous avons veillé à donner une base scientifique à la construction des politiques publiques. Nous avons étudié la problématique policière. Nous avons caractérisé les éléments de la criminalité et de la violence au Venezuela. Nous nous sommes nourris de diverses expériences internationales qui fonctionnaient. En dernier lieu, nous avons commencé à générer les bases légales et institutionnelles nécessaires à la transformation du modèle policier.

Romain Migus : Quelles ont été les premières mesures dans la construction du nouveau modèle de police ?

Pablo Fernández : La Constitution de 1999 a représenté un véritable changement par sa vision progressiste. Néanmoins, elle est née au sein de débats contradictoires entre plusieurs tendances politiques qui n'étaient pas homogènes. Du coup, nous vivons une sorte de schizophrénie institutionnelle entre un modèle de gouvernement fédéral et décentralisé et un modèle unitaire et centralisé. La décentralisation, dans bien des cas, termine comme un potentat local complètement déconnecté des stratégies d'organisation de

développement nationales. Et notre modèle policier a longtemps été le reflet de ces errances, y compris au début de la 5^e République. Lorsque nous avons commencé la Conarepol en 2006, nous comptons 123 corps de police différents et indépendants entre eux sur tout le territoire. Nous avons la tâche d'élaborer une police nationale, tout en ne touchant pas aux corps de police régionaux et municipaux. En 2008 est voté la première Loi de la Police. C'était la première fois dans l'Histoire du Venezuela qu'une régulation organique unique était approuvée pour toutes les polices du pays. Ça a été un grand pas significatif et fondamental. Cette même année, nous avons aussi approuvé la Loi du Statut de la Fonction Policière, où est définie le cadre des principes, des garanties, des droits et devoirs des policiers. Mais surtout, nous définissons le travail policier comme un carrière à part entière. Cela a représenté une grande rupture avec l'ancien modèle où n'importe qui pouvait devenir policier. Nous sommes passés d'un modèle où le policier était un analphabète doué de peu d'éthique à une vision d'une police professionnelle, de carrière, avec des structures hiérarchiques unifiées sur tout le territoire national. Nous avons standardisé et systématisé le service policier, et avons commencé à rompre avec la fragmentation dû à la décentralisation.



Pablo Fernández nous enseigne une série de lois et de manuels qui régissent la fonction policière au Venezuela

Après les trois piliers légaux de notre réforme que sont la Constitution, la Loi de la Police et la Loi du Statut Policier, nous avons développé tout un arsenal de normes et de réglementations. Tout ce qui est contenu dans la loi a été appliqué en manuels, en protocoles d'actions servant pour tous les domaines possibles. Les personnes qui accusent notre police de ne pas être une institution de l'Etat ne savent pas de quoi elles parlent. Pour les équipements, nous avons un manuel, pour les procédures, nous avons un manuel. Pour les cérémonies et le protocole, nous avons un manuel. Le policier vénézuélien reçoit une formation de très haut niveau académique pour tous ces règlements. Regarde ce manuel, il est très important [*il nous tend un manuel*]. Il est intitulé « Usage progressif et différencié de la force ». Ce manuel est central pour les policiers mais aussi pour notre Garde Nationale Bolivarienne, l'équivalent de la gendarmerie française. Et regarde celui-ci [*il nous montre un autre manuel*] : « contrôle des réunions et manifestations ». Lorsque certains disent que la police vénézuélienne réprime les manifestations de manière violente, et ne respecte pas les standards en matière de droits de l'Homme, c'est faux.



Pour avoir accès à toute une série de manuels de formation pour les policiers, cliquez sur l'image ou [ici](#)

Non seulement ces standards sont définis mais ils font partie intégrante de la formation de nos policiers. Le modèle policier vénézuélien n'est pas un modèle improvisé. Il possède une construction théorique, technique, politique qui s'est élaborée avec le concours des meilleurs experts vénézuéliens et internationaux, avec la participation de policiers, d'activistes des droits de l'Homme, et du pouvoir populaire. Afin de construire le nouveau modèle policier vénézuélien, nous avons intégré différents apports du Nicaragua, qui possède une des meilleurs polices du continent, de Cuba, mais aussi d'experts argentins, chiliens, espagnols et même de l'Union européenne. Nous avons travaillé sur des expériences du Royaume Uni et d'Irlande. Nous avons configuré notre modèle en additionnant plusieurs expériences dans le monde, et bien sur, notre propre expérience à partir des études de ce qui s'est fait au Venezuela. De fait, la Croix Rouge internationale et l'ONU continuent de nous conseiller sur les thèmes policiers. Celui qui dit que le Venezuela est un Etat failli, où les institutions étatiques n'existent plus, soit ne connaît pas notre réalité, soit il est de mauvaise foi, soit il répond à des objectifs idéologiques particuliers.

Romain Migus : Comment devient-on policier au Venezuela ?

Pablo Fernández : La Loi Organique de la Police établit la création d'une institution académique de haut niveau pour la formation en matière de sécurité. C'est la naissance de l'Université Expérimentale de la Sécurité (UNES) créée par le *Comandante* Chávez en 2009. J'ai d'ailleurs eu l'honneur d'être un co-fondateur de cette université qui ne forme pas seulement des policiers mais aussi des membres de la police judiciaire, des pompiers, des fonctionnaires de la Protection civile, des surveillants de prison. La UNES forme aussi les services de renseignement, certains corps de l'armée, ainsi que le pouvoir populaire. C'est une Université intégratrice en matière de sécurité.



En 2013, nous participions à la formation intégrale des futurs policiers vénézuéliens au sein de l'UNES

Donc, pour être policier au Venezuela, il faut d'abord étudier. Tu dois avoir le bac pour pouvoir rentrer à l'Université Expérimentale de la Sécurité. C'est une condition sine qua non. A l'UNES, le premier diplôme s'obtient au bout de deux ans. C'est le diplôme de Technicien Supérieur Universitaire en sciences policières [TSU, l'équivalent français d'un Diplôme Universitaire de Technologie, DUT -NDT]. Avec ce diplôme, tu peux commencer ta carrière dans la police. Pour pouvoir grimper dans la hiérarchie, tu dois passer d'autres diplômes comme la licence en sciences policières, et ainsi de suite. Tous les policiers sont soumis à cette formation y compris ceux qui intègrent les Forces d'Actions Spéciales (FAES) de la Police Nationale. Ils sont des fonctionnaires comme les autres qui sont passés par la UNES, ont appris les procédures et les règlements, ont eus leur diplôme. Ce n'est qu'ensuite qu'ils se sont spécialisés durant des cours d'opérations spéciales.

Romain Migus : Comment peut-on mesurer l'application de ce qu'on enseigne aux policiers à l'UNES?

Pablo Fernández : Notre nouveau modèle policier sera toujours perfectible mais nous en sommes fiers. Nous avons eu des preuves pratiques de l'application effective de notre nouveau modèle. Au Venezuela, nous avons vécu des troubles à l'ordre public extrêmement grave, qui de nombreuses fois, se confondaient avec des actes terroristes : les guarimbas. Lors de ces formes de violences politiques aux relents insurrectionnels et terroristes, des êtres humains ont été brûlés vifs, des institutions de l'Etat ont été assiégées et incendiées, des espaces publics et privés complètement détruits, de nombreux citoyens ont été assassinés. Si nous n'avions pas entraîné notre Police National Bolivarienne et notre Garde Nationale Bolivarienne selon les préceptes de notre nouveau modèle policier, il est certain que la réponse des forces de l'ordre aurait atteint le nombre de victimes des années de la 4^e République. Durant le Caracazo en 1989, le gouvernement social-démocrate de Carlos Andres Perez a fait assassiner 4000 personnes. Notre modèle n'est pas seulement théorique. Nous l'avons déjà mis en pratique, il fait partie du cursus de formation permanent que reçoivent les organismes de sécurité citoyenne au Venezuela.



Les chiffres de la violence insurrectionnelle de 2017



5000 arbres ont été déracinés en 2014 par les hordes de l'opposition lors des violences insurrectionnelles: un crime écologique trop souvent oublié

Les documents ci-dessus font partie du dossier très complet remis par l'Etat vénézuélien à la Haute Commissaire des Droits de l'Homme de l'ONU, Michelle Bachelet.

Romain Migus : Quelle est la vision d'ensemble de l'État sur la question sécuritaire ? Quelles sont les réponses qu'il y apporte ?

Pablo Fernández : Le Comandant Chávez nous a obligé à supplanter l'absence historique de politiques publiques en matière de sécurité citoyenne. Nous sommes passé de dispositifs de sécurité occasionnels et isolés, qui étaient la norme durant la 4^e République et les premières années de la 5^e, à la construction d'une politique stratégique de l'Etat en matière de sécurité.

En 2012, nous avons lancé la Grande Mission *A Toda Vida Venezuela*. Cette Mission a pour

objectif de fixer les réponses de l'Etat vénézuélien, en tenant compte des aspects multifactoriels et pluricausal des délits, de la criminalité et de la violence. Ces réponses sont, bien sur, adaptées aux droits de l'Homme et aux garanties fondamentales de la Constitution.

Nous pouvons identifier trois domaines dans les causes de la criminalité et de la violence. Il y a les causes qui sont à chercher dans le caractère structurel de la société : la famille, le cadre culturel, les valeurs, le rôle des institutions de socialisation comme l'école ou la religion. Si l'Etat n'agit pas sur ces causes, nous ne donnerons qu'une réponse partielle qui ne va pas à la racine du problème. En deuxième lieu, il y a les causes situationnelles du délit. C'est à dire les facteurs qui augmentent les causes structurelles. Par exemple, le culte des armes et la drogue. Enfin, il y a un troisième niveau que sont les causes institutionnelles. Pour chaque type de causes, l'Etat a élaboré des politiques publiques pour garantir les droits de tous et élaborer une série de réponses en terme de prévention, control, et neutralisation du délit.

La Grande Mission *A Toda Vida Venezuela* a mis l'accent sur six thèmes. D'abord, la prévention intégrale ; nous mettons l'accent sur les enfants et les adolescents dans leur voisinage, à l'école, mais aussi sur les médias qui sont un acteur fondamental du problème.

Ensuite, nous renforçons les organismes de sécurité citoyenne : la police mais aussi les pompiers, et les organismes de gestion et prévention du risque. Le troisième thème a été de transformer le système judiciaire pour qu'il soit en adéquation avec la Constitution. Nous ne voulons pas d'une justice de classe qui punit les pauvres et absout les délinquants en col blanc. Nous avons fait de grands efforts dans ce sens, mais soyons aussi autocritique, il nous reste beaucoup à faire. Le modèle judiciaire est un des piliers les plus difficiles de réformer, et pas seulement au Venezuela. Regarde [ce qui s'est passé avec Lula, Jorge Glas o Cristina](#). Le quatrième thème fondamental a été la reprise en main des prisons. Nous l'avons réussi à 95%. Le cinquième axe a été de créer un système d'attention aux victimes de la violence. Enfin, le sixième thème est de ne pas perdre la perspective scientifique dans la construction des politiques publiques. Ces six axes ont marqué la construction de la politique publique en matière de sécurité impulsée par Hugo Chávez.

Depuis 2016, nous avons ajouté trois axes de plus. Pourquoi ? Parce que depuis le début de la Grande Mission *A Toda Vida Venezuela* en 2012, a surgi la problématique des bandes criminelles organisées et du paramilitarisme. C'est pourquoi nous avons perfectionné notre stratégie en lançant la Grande Mission *Cuadrantes de Paz* (*Pâté de maison en paix*, NDT), qui reprend les principes de Grande Mission *A Toda Vida Venezuela* en donnant plus de poids à la lutte contre le narcotrafic, à celle contre les bandes criminelles, et au financement du terrorisme.

Romain Migus : Donc la Grande Mission *Cuadrantes de Paz* est l'actuel plan général de sécurité citoyenne de l'Etat. En quoi consiste-t-il ?

Pablo Fernández : Nous nous sommes demandés : « Comment peut-on atterrir nos politiques de sécurité au plus près des citoyens ? » Nous avons repris une expérience déjà en cours au Chili et en Colombie mais en l'améliorant : le travail par pâté de maison. Nous avons découpé le territoire en espaces territoriaux allant de deux à cinq kilomètres carrés. Sur ce territoire, l'Etat déploie toutes les institutions qui ont à voir avec la sécurité citoyenne, et pas seulement la police. A la différence des chiliens ou des colombiens, nous avons intégré à la Grande Mission *Cuadrantes de Paz* le thème de la santé publique, de

l'éducation, des services publics, des espaces publics, pour que toute la politique publique de l'Etat dans l'organisation territoriale soit intégrée au thème de la sécurité. Qui plus est, au moment où nous souffrons les attaques d'une guerre non conventionnelle, la sécurité doit englober l'accès à l'eau courante, à l'électricité, aux aliments de base, aux centres de soins, aux transports publics. Nous sommes passés d'une vision par mairies à la Grande Mission *Cuadrantes de Paz* où la protection intégrale de l'être humain est au centre de nos préoccupations.

Romain Migus : Comment les structures criminelles ont-elles évoluées au Venezuela ? Quelle est la part de responsabilité de certains secteurs de l'opposition politique dans cette évolution ?

Pablo Fernández : Nous avons connu une mutation des structures de délinquance au niveau territorial. Il y a toujours eu des bandes de jeunes délinquants. Mais, depuis les années 80 jusqu'au début des années 2000, leur champ d'action était très restreint, leurs structures organisationnelles très faibles, et leur armement assez limité. Cependant, cette délinquance a changé au contact des narcos et des paramilitaires colombiens, qui d'ailleurs s'alimentent entre eux. De bandes de jeunes délinquants, on est passé à des structures criminelles organisées possédant de grandes ressources financières, une logistique conséquente, des armes de guerre, et des systèmes de télécommunication. En plus, le contrôle que ces bandes exercent sur des territoires stratégiques a augmenté. Et elles s'unissent entre elles pour accroître leur puissance, leurs réseaux et finissent par devenir des mégastructures criminelles. Il faut aussi ajouter que lamentablement certains secteurs de l'opposition ont utilisé ces bandes criminelles pour déstabiliser le pays. Cette union perverse a pour but de réaliser une Révolution de couleur ou un printemps vénézuélien.

Prenons l'exemple de l'une d'elle : le Train d'Aragua. Cette bande criminelle [est née d'un syndicat mafieux qui contrôlait une partie](#) de la Bande Pétrolifère de l'Orénoque. Elle était aussi présente dans l'Etat d'Aragua où se construisait le système ferroviaire national. Le but de la construction de ce système de transport était de développer les régions du centre du pays afin d'acheminer la marchandise produite ainsi que le pétrole de l'Orénoque. La zone d'opération de cette bande est donc très ample. Aujourd'hui, nous devons faire face au développement de ces bandes dans la zone minière du pays. Au sein [du territoire de l'Arc Minier](#), nous constatons l'apparition de nouvelles structures criminelles, créées et soutenues par des facteurs étrangers, qui opèrent main dans la main avec des politiciens d'opposition, et qui subissent l'influence de la pénétration évangéliste -qui est un autre facteur de contrôle territorial et idéologique. Certains secteurs politiques d'opposition entre de plein fouet dans le thème de la sécurité citoyenne. Car dans leur volonté de subvertir l'ordre au Venezuela, de générer une sécession de certains territoires, et d'avancer dans leur agenda de déstabilisation de l'Etat pour renverser le président Maduro, ces secteurs politiques utilisent les bandes criminelles, s'appuient sur elles, et va jusqu'à les financer avec des soutiens étrangers. Nous l'avons vu lors des épisodes insurrectionnels des Guarimbas. S'il est vrai que certains jeunes ou étudiants aient participé à cette violence politique, le [gros des troupes était constitué par des membres du crime organisé](#). Ce n'est pas une supposition ou une spéculation, [c'est un fait prouvé](#). A travers les bandes armées urbaines ou rurales, l'opposition cherche [à conquérir des espaces de notre territoire](#) et à renforcer la thèse de l'Etat failli. D'autre part, à grand renfort de propagande médiatique, ils essaient de relier le crime organisé à des secteurs du gouvernement. C'est évidemment aberrant mais cela alimente les suspicions d'Etat voyou à destination de l'opinion publique internationale.

Romain Migus : Peux tu revenir sur ce qu'est le paramilitarisme colombien ?

Pablo Fernández : Les paramilitaires colombiens sont le bras armé du pouvoir économique de l'oligarchie colombienne. Sous le prétexte de la lutte contre la guérilla, ils assassinent les paysans et le Peuple colombien. Ce prétexte sert aussi à couvrir leurs activités dans le narcotraffic international, mais aussi les kidnappings, les extorsions, et le trafic d'armes ou de minerais. Le paramilitarisme est devenu une mégastructure criminelle dotée d'objectifs politiques et soutenue par l'Etat colombien. Lorsque le paramilitarisme colombien a franchi la frontière à la recherche de nouveaux territoires, nous n'étions pas encore prêt à l'affronter. Ils ont fait des alliances avec des bandes criminelles vénézuéliennes afin de construire des couloirs du crime, notamment depuis les Andes jusqu'à certaines zones du centre du Venezuela. Mais aussi à l'extrême-est du pays. Ils [se sont implantés dans l'Etat de Sucre](#), par exemple, car c'est une sortie vers les eaux internationales.



Juan Guaido bras dessus, bras dessous avec Albeiro Lobo Quintero alias "el brother" et avec Jhon Jairo Durán Contreras alias "el menor". Deux des capos du cartel narco-paramilitaire colombien Los Rastrojos. La photo a été prise le 22 février 2019, alors que le groupe criminel assurait le passage en Colombie de Juan Guaido par une piste clandestine.

Romain Migus : Paramilitaires, crime organisé, contrôle de territoire... C'est un théâtre d'opération militaire que tu es en train de nous décrire. Comment l'Etat peut-il combattre ces différents groupes ?

Pablo Fernández : Les paramilitaires colombiens ont passé la frontière et ont commencé à appliquer leurs méthodes et leurs tactiques au Venezuela. En conséquence, les bandes criminelles locales s'en sont trouvées renforcées. L'Etat a dû s'adapter à cette réalité et trouver de nouvelles réponses. N'importe quelle personne douée de sens commun peut le comprendre. Si un groupe criminel retient en otage tous les touristes au Musée du Louvre, vas-tu envoyer la police municipale ou les ilotiers pour leur porter secours ? Tous les pays du monde ont un groupe d'élite d'intervention. Au Venezuela, nous avons les Forces d'Actions Spéciales (FAES) de la Police Nationale Bolivarienne. Leur rôle est de combattre ces mégastructures criminelles qu'elles soient en zones urbaines ou rurales. Partout où ces organisations mafieuses exercent un contrôle territorial, soumettent la population, extorquent les commerçants et les producteurs, elles trouveront le FAES sur leur chemin. J'ajoute que les pratiques criminelles ont aussi changé au Venezuela. Jamais nous n'avions du faire face à des groupes qui découpent des personnes à la tronçonneuse, et pourtant depuis quelques années cette forme de terreur est pratiquée par les bandes criminelles au

Venezuela. C'est la marque de fabrique du paramilitarisme colombien. Cela démontre que les *modus operandi* des paramilitaires ont été repris par des bandes vénézuéliennes. Face à cela, nous ne pouvons envoyer un policier de proximité s'affronter avec la bande du Coquí, dans le quartier de la Cota 905. C'est le travail du FAES qui n'est employé que dans ce type de situation.

La bande criminelle du Malony exhibe sa force de frappe dans les rues de la ville d'Altagracia de Orituco, situé dans l'Etat stratégique de Guarico. Dès le lendemain, une commission du FAES les pourchassera. Face à leur refus obstiné de se rendre aux autorités, et compte tenu de la fusillade qu'ils déclenchèrent, le FAES n'aura d'autres choix que de se défendre [et d'abattre 8 membres de cette bande](#). Les ONGs, Mme Bachelet et le système médiatique exige la dissolution du FAES mais curieusement jamais celle des structures criminelles qui affrontent l'Etat.

Le FAES répond exponentiellement à l'usage de la force qui est déployé contre lui. Face à des délinquants qui possèdent des mitrailleuses, et des armes automatiques dont le sélecteur de tir leur permet de tirer des rafales de 500 balles, tu ne vas pas les affronter avec un Glock 19 dont le chargeur est de 17 balles. Qui plus est, l'Etat a le devoir de protéger la vie de ses fonctionnaires. Il y a [une diabolisation de la nouvelle réponse qu'a adopté l'Etat vénézuélien](#) face au phénomène du crime organisé et du paramilitarisme. N'importe quel pays au monde combattrait ce phénomène de la même façon ou pire encore.

La bande criminelle del Zaccarias, responsable de multiples assassinats, extorsions, kidnappings, trafic d'or et trafic de drogues dans l'Etat du Bolivar et celui de Sucre. Au vu de leur démonstration de force, ils ont tout l'air de vouloir « résister à l'autorité ».

Romain Migus : Peut-il y avoir des excès au sein de ce corps d'élite de la police ?

Pablo Fernández : C'est possible, comme dans n'importe quel autre pays. Ce qui change c'est, qu'au Venezuela, nous ne tolérons aucune pratique contraire aux droits de l'Homme. Dans le cas d'une violation des droits de l'Homme, l'Etat ouvre une enquête administrative, les fonctionnaires sont destitués et livrés à la justice pénale. C'est la grande différence avec d'autres pays. Je ne suis pas sûr que beaucoup de pays puissent dire la même chose. Je n'ai pas souvenir que ceux qui éborgnent les gilets jaunes en France aient été destitués et soient passé devant une cours d'assise. De même, quelle est la réponse juridique aux Etats-Unis lorsque des policiers assassinent des afro-américains ?

3

**CUADRO RESUMEN
INICIOS DE AVERIGUACIONES ADMINISTRATIVAS
A FUNCIONARIOS POLICIALES**

CUERPOS DE POLICÍA	2017	2018	2019	TOTAL
CPNB	3633	4866	1187	9686
POLICÍAS ESTADALES	2092	615	396	3103
POLICÍAS MUNICIPALES	1683	687	122	2492
TOTAL	7408	6168	1705	15281

Andrés

Le document ci-dessus fait partie du dossier très complet remis par l'Etat vénézuélien à la Haute Commissaire des Droits de l'Homme de l'ONU, Michelle Bachelet.

Au Venezuela, depuis trois ans, nous avons ouvert 15.281 enquêtes administratives contre des policiers appartenant à tous les corps de police du pays. [Cela ne veut pas dire qu'ils sont tous coupables](#), il y a la présomption d'innocence et tout un processus d'investigation interne. Mais celui qui ose dire qu'il existe au Venezuela une impunité des forces de police est un menteur. Nous avons tous les anticorps nécessaires contre tous types de virus qui pourraient contaminer nos forces de police.

La bande du Tren del Llano en « conférence de presse ». Ce groupe a repris les « affaires » de la bande du Picure dans les Etats ruraux du centre du pays. El Picure -de son vrai nom José Antonio Tovar- fut abattu par la police en 2016 lors d'affrontements armés. Déjà, à l'époque, les ONGs et une partie de l'opposition avait dénoncé une violation des droits de l'homme. Comme on peut le voir sur la vidéo, les délinquants ne paraissent pas vouloir se rendre aux autorités.

Romain Migus : Les droits de l'Homme sont le cheval de bataille de certaines ONGs et d'organismes internationaux pour attaquer l'Etat vénézuélien et la Révolution bolivarienne. Comment analyses-tu ce type d'accusations ?

Pablo Fernández : Certaines ONGs mettent en cause l'action de l'Etat vénézuélien dans le contrôle et la neutralisation du crime organisé sans passer par une analyse de l'évolution de la criminalité dans le pays. Si cela se base sur des preuves irréfutables, c'est très bien mais la plupart du temps ce ne sont que des présomptions. Le rapport néfaste qu'a émis Madame Bachelet est un exemple en la matière: « il se pourrait que... », « Peut être », « il est fortement possible... ». Ils transforment dans les conclusions leurs présomptions en affirmations, c'est un manquement à toute forme d'éthique. C'est inacceptable. Au niveau académique, leur méthodologie est abjecte et honteuse. Cette femme a élaboré un rapport pour condamner un Etat sur la base de coupures de presse et d'informations publiées sur Twitter. Nous nous sommes réunis avec Madame Bachelet. Nous lui avons donné toute la documentation qu'elle demandait, les chiffres officiels, des vidéos. Je te donnerai une partie du dossier que nous lui avons transmis. Qu'est-ce qu'elle en a fait ? Rien. Aucune mention de toute la documentation remise ce jour là. Le ministre des Relations Intérieures, de la

Justice et de la Paix, Nestor Reverol, a passé 2h40 avec l'équipe technique de Madame Bachelet. Le rapport ne fait aucune mention de cette réunion et de tous les indicateurs de la délinquance dans le pays que nous leur avons donné. Pas une ligne, pas un mot. Nous avons préparé un dossier épais que nous avons donné au mexicain et à l'espagnol qui accompagnait Madame Bachelet. Tu sais ce qu'ils nous ont dit ? Ils nous ont dit : « C'est trop de documents, nous ne pouvons pas emporter tout ça ». Quelle honte. Nous les leur avons donné en digital en leur soulignant : « vous voulez des chiffres ? Les voilà ! ». Pour le taux d'homicide dans le pays, tu peux les vérifier en croisant nos chiffres avec les rapports de décès du CICPC. Crois-tu qu'ils aient fait cette investigation sérieuse ? Non. Ils ont pris les chiffres d'une ONG qui fait des approximations statistiques, des projections. En plus, c'est une ONG qui est financée par la Fondation Ford, par l'Open Society Foundations, par la NED (2). Madame Bachelet met en doute les chiffres officiels mais elle croit sur parole les chiffres de l'Observatoire Vénézuélien du Conflit, une ONG qui compte seulement deux personnes et qui base son travail sur des coupures de presse. Pour Bachelet, ces ONGs ont plus de poids que les chiffres officiels qui peuvent être démontrés. Nous lui avons donné les preuves de l'attaque terroriste où Oscar Perez et son groupe [ont lancé des grenades et tiré des rafales de mitraillettes](#) contre ce ministère. Mais pour Madame Bachelet, cela n'a violé les droits de l'Homme de personne. Pourtant son équipe technique a pu parler avec les victimes de cette attaque terroriste. Moi même, j'étais assis dans ce même bureau lorsque les terroristes ont commencé à tirer. Le toit de notre immeuble a été criblé de balles, il y avait 40 personnes en dessous, et le ministre devait aller à cette réunion. Par chance, il n'y est pas allé, mais ça les terroristes ne le savaient pas. Qu'est-ce qu'en a dit Bachelet ? Rien. Je vais me taire parce que je vais finir par être vulgaire. En tout cas, l'espoir d'avoir un véritable changement au Haut Commissariat de l'ONU pour les Droits de l'Homme a été une arnaque. Cela n'affecte pas tant le Venezuela que tous les pays qui avaient cru pouvoir faire des propositions constructives pour les droits de l'Homme à l'ONU.

Notes:

(1) Les 27, 28 et 29 février 1989, le Peuple vénézuélien se révolte contre les mesures néolibérales appliquées par le gouvernement social-démocrate de Carlos Andres Perez. La goutte d'eau qui a fait débordé le vase de la colère fut l'augmentation du prix de l'essence. Le pouvoir en place réprima la révolte dans le sang. On dénombre 4000 vénézuéliens assassinés ou disparus.

(2) La National Endowment for Democracy et la Fondation Ford sont des paravents de la CIA. Un des fondateurs de la NED, Allen Weinstein, a révélé au Washington Post «ce que nous faisons actuellement avec la NED, c'est ce que faisait la CIA, il y a 25 ans», voir David Ignatius, "Innocence abroad : The new world of Spylesse Coups", *The Washington Post*, 22/09/1991.

En ce qui concerne l'Open Society Foundations, c'est la fondation de George Soros, accusée dans de nombreux pays de participer au financement de la déstabilisation de certains Etats.

La source originale de cet article est [Venezuela em Vivo](#)

Copyright © [Romain Migus](#) et [Pablo Fernández](#), [Venezuela em Vivo](#), 2019

Articles Par : [Romain Migus](#) et
[Pablo Fernández](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca